

Présents : Alexandra Ardiet, Cédric Charolle, Alain Cuenot, Christophe Demesmay, Edouard Euvrard, Thierry Morel, Eliane Poulnot, Paulina Requena, Thérèse Robert, Didier Salins, Sandrine Sigonney, Gérard Thomas, Isabelle Rebillot (arrivée à 20h40)

Excusés : François Guillaume, Jean Simondon

Procurations : de François Guillaume à Edouard Euvrard et de Jean Simondon à Didier Salins

Participait également à la réunion : Théophile Marguet, secrétaire de mairie

1- Election des délégués aux organismes de regroupements intercommunaux (hors CAGB)

- Syndicat mixte du marais de Saône (syndicat qui a pour vocations la protection de la ressource en eau et de l'espace naturel sensible que constitue le marais)
 - délégué titulaire : Alain Cuenot (par 8 voix contre 7 voix pour Edouard Euvrard)
 - délégué suppléant : Cédric Charolle (par 8 voix contre 7 voix pour Edouard Euvrard)
- Syndicat d'étude et d'aménagement de Besançon Sud Plateau
 - délégués titulaires : Thérèse Robert et Alain Cuenot
 - délégués suppléants : Alexandra Ardiet et Thierry Morel
- Communes forestières du Doubs (organisme à vocation de gestion de la forêt, en lien avec l'ONF)
 - délégué titulaire : Alain Cuenot (par 8 voix contre 7 voix pour Edouard Euvrard)
 - délégué suppléant : Cédric Charolle
- Syndicat des Alaines (gestion de l'assainissement des communes de Montfaucon, Saône et Gennes)
 - délégués titulaires : Christophe Demesmay et Thierry Morel
- Agence d'urbanisme de l'agglomération bisontine (AUDAB)
 - délégué titulaire : Thierry Morel (par 8 voix contre 7 voix pour Christophe Demesmay)
- Syndicat intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (syndicat qui gère l'adduction en eau de 99 communes depuis des zones de captage dans la vallée de la Loue)
 - délégués titulaires : Gilles Dumas (possibilité d'être délégué sans être élu au conseil) et Didier Salins
 - délégués suppléants : Cédric Charolle et Isabelle Rebillot
- SIVU SAGES (gestion des stades des communes de Montfaucon, Morre, Gennes et La Vèze)
 - délégués titulaires : Alexandra Ardiet et Gérard Thomas
 - délégués suppléants : Eliane Poulnot et Sandrine Sigonney

2- Désignation d'un correspondant défense : Sandrine Sigonney

3- Désignation d'un délégué à la sécurité routière : Paulina Requena

4- Signature d'une convention de servitude avec la Société Pétrolière Sud-Européenne (SPSE)

Dans le cadre de l'installation d'un nouveau pipeline de diamètre supérieur à l'existant entre le Terminal Besançon et le dépôt pétrolier de Gennes, le conseil accepte une servitude de passage sur un terrain communal et autorise Madame le Maire à signer cette dernière au nom de la Commune.

5- Rénovation de la bascule de pesée : demande de subvention à la CAGB

En complément d'une demande d'aide parlementaire déposée par l'ancienne équipe municipale, le conseil sollicite une subvention auprès des services du Grand Besançon (rappel du coût global des travaux : 4 750 € HT).

6- Question diverse

Le conseil municipal décide de ne pas faire payer de pénalités à l'entreprise Bonnefoy en dépit des 3 mois de retard pris au niveau des travaux de voiries. Cette décision fait suite à un accord passé avec cette société pour des travaux qu'elle a réalisés gratuitement en plus du marché.

Le secrétaire de séance : Alain Cuenot

Urbanisme – dossiers acceptés

- 3 avril 2014 – M. et Mme Roger Dach – 25 rue de la Côte de Joux – Piscine
- 10 avril 2014 – M. et Mme Yan Louchet – 5 rue des Vanniers – Clôture
- 10 avril 2014 – M. et Mme Edouard Borronero – 8 rue des Vignes – Réfection de toiture

Etat-Civil

Axel, dont les parents, Julie Courgey et Aurélien Parente, sont domiciliés rue du Murgelot, est né à Besançon le 23 mars. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et félicitons le papa et la maman pour cet heureux évènement.

Travaux de la Société Pétrolière Sud-Européenne

La Société Pétrolière Sud-Européenne (S.P.S.E.) construira prochainement, en remplacement de l'actuelle canalisation, une canalisation 34 pouces entre le terminal Besançon (poste en amont de la route des Landes) et le dépôt pétrolier de La Ramée (chantier évoqué en point 4 du conseil). Le chantier a une durée prévisionnelle de trois à quatre mois.

Fermeture de la mairie

Pendant les vacances de Pâques, le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 22 au vendredi 25 avril.

Constitution des commissions communales

Au cours de sa prochaine réunion, programmée le **mercredi 7 mai à 20h30**, le conseil municipal déterminera la composition d'un certain nombre de commissions chargées de travailler sur des problématiques communales spécifiques pour les six ans à venir.

Ces commissions étant **ouvertes à tout électeur du village**, nous demandons aux personnes intéressées pour être membres de l'une ou plusieurs d'entre-elles, soit d'en informer le secrétariat de mairie avant la réunion, soit de se rendre à celle-ci afin que leur demande puisse être prise en considération.

Les commissions concernées sont les suivantes : CCAS / urbanisme / espaces verts, environnement, cadre de vie / forêt / patrimoine communal, voiries, réseaux / communication / impôts directs*

** La commission des impôts directs est chargée d'évaluer annuellement les nouvelles propriétés bâties, celles qui ont fait l'objet de transformations dans le courant de l'année et de se prononcer sur le changement d'affectation d'un terrain non bâti. Elle est composée de 6 titulaires et 6 suppléants (personnes physiques qui payent des impôts fonciers sur le territoire de la commune).*

Le conseil sera appelé à proposer 12 titulaires et 12 suppléants à la Direction des finances publiques qui désignera, parmi ces propositions, les membres retenus pour siéger.